



Conférence-débat N° 2



Matthias RUFFERT

*Professeur à l'Université d'Iéna
Chaire de droit public et européen
Centre d'excellence et Chaire Jean Monnet*

Conférence n° 2 :

Le droit subjectif dans la jurisprudence actuelle de la CJUE La fin de la "Schutznormtheorie" allemande ?

La conférence-débat est en français

Mardi 16 février, 17h Salle Maurice Hauriou

